

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
be



23160263



Greffé

9 1 DEC. 2023

N° d'entreprise : **0430 590 621**

Nom

(en entier) : **FRIANDA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Parc Industriel des Hauts Sarts, 2^{ème} avenue 2B 4040 HERSTAL**

Objet de l'acte : Renouvellement mandat commissaire

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2023

"Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve la nomination pour une nouvelle durée de trois ans (comptes annuels au 31 mars 2024, 2025 et 2026) la SRL Christophe Remon & Co dont le siège social est situé Rue du Réemploi 2, 5020 Champlon, représentée par Monsieur Christophe Remon, à la fonction de commissaire.

Le mandat viendra à échéance à l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 mars 2026. L'ordre du jour étant épuisé, la séance, commencée à 18 heures, est levée à 19 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

SIGNATURE DE L'ACTIONNAIRE

Pour la SA FRIANDA

la SRL Prism Management,

Administrateur-délégué

Représentée par son représentant légal, Monsieur Bruno VERHOFSTEDE

Déposé en même temps le PV d'AGO du 09/06/2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).